

Bibliothèques et Archives de la Ville de Lausanne : Design d'un service à l'horizon 2025

Frédéric Sardet

Résumé

2025 est proche et se construit à partir de choix politiques et entrepreneuriaux posés dès maintenant. Cet article présente le programme inédit du Service des Bibliothèques et des Archives de la Ville de Lausanne fondé en 2009. Il décrit les axes d'une réflexion globale sur la politique du livre et de la lecture qui articule les missions de lecture publique et celles de la conservation patrimoniale. Il relève l'importance des instances publiques et des financements dans la gestion des dimensions changeantes et mouvantes de notre fonctionnement démocratique. Il insiste sur le subtil équilibre à trouver entre des idées forces et des ajustements réguliers liés aux imprévus et aux contraintes inhérents à tout projet public. Une contribution résolument ancrée dans la pratique mais qui fonde son action sur des choix fondamentaux touchant le devenir des métiers documentaires.

Mots-clés

bibliothèque, patrimoine, management, politique publique, maison du Livre et du Patrimoine, design

⇒ Titel, Lead und Schlüsselwörter auf Deutsch am Schluss des Artikels

Auteur

Frédéric Sardet, Bibliothèques & Archives de la Ville de Lausanne, Place Chauderon 11, 1003 Lausanne
frederic.sardet@lausanne.ch

Bibliothèques et Archives de la Ville de Lausanne :

Design d'un service à l'horizon 2025

Frédéric Sardet

Le Service des Bibliothèques et Archives de la Ville de Lausanne est né en 2009. Il emploie 70 collaborateurs (51.03 Ept) répartis en trois unités autour d'un état-major (chef de service, délégué à la politique du livre, chef de projet, adjoint administratif RH, secrétariat soit 4.4 Ept). Le réseau de bibliothèques publiques (37.93 Ept, 1 apprenti, 6 sites, 1 bibliobus), les archives communales (7.4 Ept, 1 apprenti) et le centre BD, en charge de la deuxième collection patrimoniale européenne de bande dessinée (1.3 Ept), constituent les trois unités du service.

Ce service a donc la spécificité de réunir des missions de lecture publique et de conservation patrimoniale, modèle organisationnel que l'on ne retrouve dans aucune autre des grandes villes suisses. C'est d'ailleurs, en soi, un modèle encore relativement rare, dans la mesure où il est absolument nécessaire de distinguer les activités d'accueil de fonds privés ou de dépôt légal qui caractérisent nombre de bibliothèques cantonales, des missions d'archives publiques au service d'une administration¹.

Je décrirai donc ici la vision qui donne sens à l'activité de ce service et j'exposerai le programme qui la concrétise. J'insisterai à dessein sur les dimensions politique et entrepreneuriale du dispositif que les travaux sur la « bibliothèque de demain » abordent souvent moins de front que celles liées à l'évolution interne des métiers de l'information documentaire dans un univers numérique². Je ne vais d'ailleurs guère aborder la question du numérique pour elle-même car elle s'insinue dans toutes les dimensions de l'action : domotique appliquée aux espaces publics, communication institutionnelle à travers les outils numériques (portail web, réseaux sociaux, Apps, intranet collaboratif, télétravail, visioconférence, markerspaces...), offre numérique en lecture publique (ebooks, presse, vod, didacticiels, valorisation des ressources libres de droit de qualité), offre numérique en ligne pour les archives historiques hors droit, offre en ligne pour les archives audiovisuelles, gestion documentaire de l'administration et archivage numérique de long terme. Tous ces champs sont déjà inscrits dans notre quotidien, même si ce n'est qu'à titre projectif, expérimental ou en cours de développement³. Leur évolution rapide a pour effet notable de transformer les rapports des professionnels aux usagers détenteurs de rôles inédits à travers des communautés créatrices ou critiques. Ces transformations de l'environnement imposent de repenser l'organisation du travail, de la communication comme du plan comptable. En revanche, aucun de ces champs ne donne le sens profond du travail à mener. L'évidence numérique n'est pas la clé du « futur » mais exige une réponse cruciale pour le futur : comment articuler les pratiques sociales, les objets ou espaces virtuels et les lieux physiques d'accueil ou de travail ?

Mon propos vise donc à souligner l'importance d'un « design » du service pour le futur en termes de politique publique dans un contexte local. Il ne faut toutefois pas cacher que la situation présente a été politiquement créée dans l'urgence d'une crise managériale touchant la « Bibliothèque municipale de Lausanne » et que la construction d'un programme stratégique fixant des objectifs cohérents pour l'horizon 2025 est

¹ Symbolique, le cadre légal vaudois distingue nettement les missions de la bibliothèque cantonale et universitaire (LPMI du 8 avril 2014) et celles des Archives cantonales (LArch du 14 juin 2011)

² La littérature à ce sujet est imposante. On signalera notamment, dans le domaine francophone les collections des presses de l'Enssib ou du Cercle de la librairie. Je conseillerai la stimulante lecture de: Dartiguenave, B. (2012). *Pour une médiathèque de l'imaginaire. Une alternative à l'utopie gestionnaire*. Paris : Cercle de la Librairie. Dans le domaine anglophone, voir, par exemple, le NMC Horizon Report: 2014 Library Edition ou *The library of the future*. Consulté le 8 décembre 2014 dans le site web du Arts Council England : <http://www.artscouncil.org.uk/advice-and-guidance/browse-advice-and-guidance/library-future>

³ A titre d'exemple, les Archives offrent leurs inventaires en ligne et donnent un accès direct à leurs collections audiovisuelles par web TV. La rétro-numérisation des microfilms (1.5 millions d'images) est en cours en vue d'une archive historique publique numérique. Les bibliothèques de la Ville équipées de wifi gratuit, participent à l'opération e-bibliomedia (prêt en ligne de ebooks), offrent la presse en ligne téléchargeable sur tablettes ou par wifi. Un projet permet d'analyser actuellement les conditions durables de présence du service sur les réseaux sociaux (type de plateforme, publics cibles et rythmes de publications compte tenu des ressources humaines et compétences disponibles).

intervenue a posteriori. Le chemin qui se dessine n'en est pas moins intéressant et motivant, même si bien des objectifs n'ont pas encore pu être réalisés ou doivent être implémentés.

Penser l'avenir par les politiques publiques

Réfléchir au futur, c'est bien ; s'y atteler, c'est nettement mieux. C'est aussi plus risqué, tant les paramètres politiques, financiers, juridiques et sociétaux peuvent infléchir vigoureusement les temporalités de l'action, voire remettre en cause la cohérence d'un schéma que l'on croyait inébranlable. Cela ne surprendra personne, car tous les grands projets publics, en Suisse, subissent les mêmes contraintes, directement liées à notre culture démocratique, ce dont il faut se réjouir. Agir dans un environnement incertain étant la norme, penser le futur du service suppose d'élaborer une vision de l'institution dans le cadre des politiques publiques. La part technique ou « métier » du futur des bibliothèques ou des archives ne peut s'affranchir de cette dimension, dès lors que l'on parle d'institutions financées entièrement par la communauté à travers l'impôt et vite assimilées à de simples facteurs de coûts⁴, au rayonnement limité.

Dans notre culture fédéraliste, dans un canton toujours marqué par l'autonomie communale, le destin du Service des Bibliothèques et Archives de la Ville de Lausanne se pense à travers la formulation d'une vision transformée en programme pour les résidents d'une ville et de son agglomération. Or, pour que cela puisse exister, il faut un fort soutien de l'exécutif, décisif pour obtenir l'aval nécessaire du législatif.

Subordonner une vision de long terme à la possibilité d'un dialogue avec le représentant potentiellement éphémère de l'exécutif, est un paramètre clé. C'est une base démocratique à respecter : les élus définissent les actions publiques que les responsables administratifs doivent mettre en œuvre. L'intérêt du responsable politique, son dynamisme et sa vision propre façonnent les conditions de travail des responsables administratifs. En somme, un partage de la vision s'impose pour aller de l'avant. Pour donner corps à la vision, deux outils sont généralement mis à contribution : le plan de législature inscrit dans le calendrier politique électoral et le plan des investissements qui détermine, sur une base plus technique et à l'échelle de l'ensemble de l'administration, les conditions de financement des projets à plus long terme. Ces deux outils, en dépit de leurs natures très différentes, ont partie liée dans les faits et supposent anticipation de la part du responsable administratif pour convaincre du bien-fondé des financements futurs dans un contexte où les recherches d'économies sont prépondérantes.

Une vision pour un programme

La belle mécanique des « plans » peut toutefois être remise en cause à travers des situations inattendues qui imposent réactivité, sens tactique et un peu d'imagination. Pour comprendre le programme lausannois, un retour sur la chronologie des faits s'impose. On verra ainsi que les intentions affichées aujourd'hui ne sont pas le fruit d'une réflexion rationnelle abstraite ou scénarisée dans un workshop à la mode australienne afin de dessiner sereinement le profil des bibliothèques des années 2030⁵. Il s'agit plutôt d'une dynamique réflexive portée par quelques idées-forces et ajustée régulièrement aux contraintes. Il faut admettre et surtout valoriser le travail par essai-erreur, pour autant qu'un cap soit tenu vers un objectif partagé. En d'autres termes, il s'agit de développer un programme suffisamment modulaire pour que la non réalisation d'un élément ne vienne pas anéantir le tout.

Voilà donc les faits : en 2009, à la suite d'une crise de management en son sein, le Service de la Bibliothèque municipale de Lausanne fusionne avec les Archives de la Ville (unité du Secrétariat municipal) dont j'assurais la conduite depuis 1996. Une fois la crise interne des bibliothèques dépassée, dès 2010, un projet de réforme des transports publics débouche sur l'annonce de la destruction des espaces publics de la bibliothèque adulte sise au centre ville de Lausanne, place Chauderon. Le projet affecte l'espace public le plus important du réseau mais aussi le cœur névralgique des bibliothèques puisque lieu de gestion des achats et

⁴ Du point de vue financier, les Bibliothèques et Archives de la Ville représentent en 2015, un budget de 9.2 millions de francs dont 65% sont imputés aux salaires et 15% aux charges immobilières.

⁵ Je ne conteste pas l'intérêt des travaux de prospective mais mon approche est fondamentalement autre. Voir : *The Bookends Scenarios. Alternative futures for the Public Library Network in NSW in 2030*. Consulté le 8 décembre 2014 dans le site web la State Library New South Wales australienne : http://www.sl.nsw.gov.au/services/public_libraries/docs/bookendsscenarios.pdf.

point de chute de la camionnette chargée d'irriguer le réseau au quotidien (nouveauautés, retours, fournitures, matériel de communication, etc.).

Cet événement imprévu permet de poser concrètement la question du futur des bibliothèques de la Ville, compte tenu du vieillissement des infrastructures et de la difficulté à pouvoir les déplacer. A cela s'ajoute la prise de conscience que la statique des bâtiments dévolus aux Archives de la Ville n'autorise pas la densification nécessaire pour faire face aux accroissements réguliers des fonds. Dans ce contexte où domine surtout le besoin de réagir à une situation bloquée, dès 2011, Grégoire Junod, nouveau directeur politique, affirme sa volonté de faire des bibliothèques de la Ville un « acteur culturel à part entière ». Ce terme générique est la base du programme qui permet d'imaginer le service de demain. Il permet de fonder avec volontarisme une vision pour le service qui se trouve investi d'une ambition et d'un statut d'acteur ayant atteint sa majorité, en quelque sorte. Dans les milieux professionnels, des esprits inquiets ont dénoncé immédiatement un périmètre « culturel » trop étroit : les missions sociales des bibliothèques⁶ seraient peu valorisées tandis que les archivistes ont pu regretter de voir leur rôle définitivement associé à la gestion figée d'un patrimoine historique déjà constitué, vaguement rétro-numérisable, sans prise sur les enjeux de la gestion documentaire et de l'archivage numérique courant ou à long terme. C'est un risque à ne pas mésestimer et le programme professionnel, né de la demande politique, doit pouvoir l'intégrer.

Spatialement, faute de lieu disponible, la disparition annoncée de la bibliothèque Chauderon permet de légitimer un projet architectural. Les insuffisances en matière de stockage, tant pour les Archives de la Ville que pour le Centre BD, justifient, elles aussi, une réflexion large sur le nouveau site à bâtir. Ainsi naît la possibilité intellectuelle de formuler le projet de Maison du livre et du patrimoine (MLP). Ce projet n'est en effet pas réductible au simple regroupement des Bibliothèques et Archives telles qu'elles existent. Il s'agit de connecter le programme architectural à l'autre plan de la stratégie voulue par la direction politique : affirmer une politique publique du livre (un champ plus vaste que celui de la littérature, donc) et de la lecture, dont le pilotage est confié au Service des Bibliothèques et Archives, principal acteur dans ce domaine au sein de l'administration. Symbole fort de cette volonté, le service organise en novembre 2011, en partenariat avec le canton de Vaud, les Assises du livre à Lausanne. Lors de cette rencontre interprofessionnelle, l'idée de la « Maison » est publiquement revendiquée, dans un geste englobant l'affirmation et le renforcement financier du soutien lausannois au paysage éditorial (auteurs, éditeurs, libraires, lecteurs). Là encore, la démarche ne fait pas forcément l'unanimité au sein des professionnels de « l'info doc », les relations entre bibliothécaires et les autres représentants de la chaîne du livre demeurant tendues, polarisées à l'échelle nationale sur les droits d'auteur et l'instauration d'un droit de prêt en bibliothèque.

Après plusieurs mois de travail, le programme fonctionnel de la MLP est bouclé. Le bâtiment, situé dans l'hyper centre lausannois, offre des espaces publics élargis pour les bibliothèques (jeunesse et adulte). En sous-sol, des espaces de stockage doivent accueillir les fonds patrimoniaux dans des conditions de préservation nettement améliorées par rapport à l'existant et avec un potentiel d'accroissement raisonnable, compte tenu d'un objectif d'archivage numérique de la production administrative. La complémentarité des besoins des unités (espaces ouverts - espaces en sous-sol) se conjugue avec un certain bonheur pour la distribution spatiale des fonctionnalités du bâtiment.

La conception de ce dernier, fortement contrainte par son inscription sous un viaduc à construire conjointement, se veut innovante dans la mesure où elle garantit une exploitation des locaux indépendamment des heures d'ouverture des Bibliothèques et Archives. Ainsi, l'auditorium et les espaces d'accueil avec le bar public sont mis au service du projet de valorisation du livre et de la lecture, faisant de la MLP un lieu emblématique inédit, ouvert, offrant un maximum de souplesse pour se mettre au service de la communauté et affirmer le rôle moteur des Bibliothèques et Archives dans la production et valorisation des créations culturelles identifiées par le terme générique de « livre » mais évidemment pensées dans leur caractère transmédia.

⁶ Les bibliothèques comme les Archives jouent un rôle important en matière de politique éducative, de lutte contre les inégalités et d'accueil des populations migrantes ou socialement marginalisées y compris par les handicaps. Il ne s'agit pas de nier cette dimension forte de l'activité du service. La politique du livre et de la lecture ne se veut pas contradictoire avec ces préoccupations.

Sur ce socle, le concours d'architecture se déroule durant le second semestre 2012⁷. Le financement étant garanti, le bureau lauréat est engagé pour construire le bâtiment. Les études de pré-projet puis projet sont lancées entre 2013 et 2014. Un plan de quartier est voté en 2014⁸ et la mise à l'enquête déposée à l'automne 2014. Gros bémol : du fait de son implantation sous un pont à construire, le destin de la MLP se trouve suspendu au traitement par les instances fédérales des oppositions au projet dit des « Axes forts » qui redessine la circulation publique depuis l'ouest lausannois vers le centre ville. Un dossier lourd et donc long à clore qui laisse aujourd'hui incertaine la date de lancement du chantier.

En parallèle, la rédaction des objectifs de la politique du livre et de la lecture est finalisée⁹. Le conseil communal adopte officiellement le texte en septembre 2014. Ainsi, une somme supplémentaire annuelle de 150'000 francs est dévolue, dès 2015, à diverses actions en faveur de la création, de la promotion du livre et de la lecture à Lausanne. La politique du livre, par son ouverture aux productions littéraires et documentaires, s'impose comme pierre angulaire du programme. Elle permet de tisser un lien organique entre activités patrimoniales et lecture publique. Elle donne sens à l'existence d'un service dont les collaborateurs vivent des réalités quotidiennes très différentes et exercent des métiers aux qualifications complémentaires.

En pariant sur un pilotage fort de la promotion de la lecture, corrélatif du soutien financier à la création comme à la connaissance, en bénéficiant aussi d'une validation politique, le programme permet aux bibliothèques comme aux unités patrimoniales d'asseoir avec plus de poids et de manière diversifiée leur position dans l'administration qui les finance. En déconnectant partiellement l'évaluation des résultats obtenus par les Bibliothèques ou les Archives des seuls indicateurs de prêts ou de consultation, en leur assignant une mission de médiation, notamment au service de la création ou de la connaissance, afin de fortifier des communautés de lecteurs de tous âges, en affirmant leur importance comme lieu de vie urbain, c'est leur mission culturelle mais également sociale qui est valorisée, l'imagination en matière de médiation étant presque sans limite. L'objectif est clair : le réseau institutionnel doit communiquer, s'élargir, se renforcer aussi, afin de mieux résister aux demandes d'économies ou de réévaluation des conditions salariales qui surgissent régulièrement au sein des institutions publiques.

Le management au service du changement

A côté du programme, il est un autre point constitutif des Bibliothèques et Archives de « demain », trop souvent délaissé : l'organisation managériale du Service. Chacun reconnaît que les compétences des collaborateurs doivent évoluer, que la formation continue est une nécessité et que l'importance croissante des technologies de l'information et de la communication impose aussi de revoir régulièrement les plans de formation des hautes écoles pour pouvoir engager du personnel « junior » capable de vivifier et porter le changement.

Dans le cadre d'un service public respectueux des collaborateurs, peu enclin à valoriser les salaires au mérite, il importe de promouvoir un modèle de management qui puisse accompagner le programme évoqué plus haut et favoriser l'émergence du changement (politique documentaire, gestion documentaire de l'information, politique d'accueil et de médiation) sans pour autant disqualifier celles ou ceux qui peinent à s'inscrire dans les exigences d'une rationalité numérique omniprésente.

Comme pour les budgets, l'évolution du plan des postes (donc la dotation horaire en personnel distribuée par types de fonctions) suppose que les conditions de travail offertes aux collaborateurs soient maîtrisées sur deux volets :

1. le temps destiné à l'accueil des publics eu égard aux heures d'ouverture et
2. le temps de gestion consacré aux acquisitions, traitements des documents et de l'information, inventaires, communication, eu égard aux projets porteurs de changement que l'on veut pouvoir mener.

⁷ Les éléments du programme fonctionnel sont inscrits dans le programme du concours. Voir sous : www.lausanne.ch/mlp.

⁸ Voir le préavis 2014/09, consulté le 8 décembre 2014 dans le site web de la Ville de Lausanne : http://www.lausanne.ch/pr%C3%A9avis?id_decision=26920

⁹ Voir le préavis 2014/18. Consulté sur le site web de la Ville de Lausanne le 8 décembre 2014. http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/municipalite/preavis-rapports-preavis.html?id_decision=27490

Pour le Service, il faut donc constamment rechercher des gains de productivité sur les processus pour autoriser de nouvelles pratiques ou prestations pour les publics. Premier pas, en 2010, la politique d'acquisition des Bibliothèques est revue. Elle responsabilise les bibliothécaires dotés de budgets annuels par domaines et s'effectue de manière partagée dans un environnement purement numérique (plateforme de commande).

De manière beaucoup plus lourde, le renouvellement de l'outil informatique de gestion des bibliothèques et l'introduction des technologies RFID s'imposent¹⁰. Ce projet reçoit son financement du conseil communal en 2014 et permet de lancer l'appel d'offres. En parallèle, un projet commun des Archives avec le Service informatique de la Ville ouvre enfin la voie à un traitement global de la gestion documentaire au sein de l'administration en vue de l'archivage numérique.

Ces gains de productivité acquis ou espérés sont associés à une réforme globale du management, qui introduit un mode de gestion hiérarchique clarifié et qui est complété par une gestion par projet ouverte à tous les collaborateurs désireux de proposer un changement au sein du Service. Considérée par certains comme un alourdissement technocratique, cette méthode a fait ses preuves depuis son introduction et a permis de mener avec une plus grande maîtrise de nombreux projets, intégrés depuis dans l'activité courante du Service. Ce management par projet présente l'avantage de :

1. préserver une vue d'ensemble des changements qui traversent un service travaillant en réseau de sites, ce qui limite les dérives dans les pratiques ;
2. garantir une réflexion poussée sur les coûts et impacts du changement, avant toute démarche opérationnelle ;
3. permettre aux collaborateurs de prendre des initiatives, quelle que soit leur position hiérarchique, et de sortir du quotidien pendant une période délimitée ;
4. faciliter, par des projets transversaux, un échange professionnel entre collaborateurs éloignés ou travaillant dans des domaines différents (bibliothèques / patrimoine).

Cette gestion par projet, introduite en 2012, s'est accompagnée de la désignation de « délégués » pour la communication, la médiation culturelle, la politique documentaire des bibliothèques et, depuis 2014, pour la politique du livre. Le service a ainsi désigné des chefs de projets « permanents », garantissant une continuité dans l'accomplissement de certaines fonctions-clés. A titre d'exemple, dès 2012, un budget permet de se doter d'une identité graphique pour la communication du service et de financer un travail régulier avec des professionnels, pour accompagner les actions de médiation tout en permettant de produire une partie



Façade de la Maison du Livre et du Patrimoine, atelier Background, projet août 2014.

¹⁰ Voir le préavis 2013/52. Consulté dans le site de la Ville de Lausanne le 8 décembre 2014.
http://www.lausanne.ch/pr%C3%A9avis?id_decision=25560



Vue intérieure de la Maison du Livre et du Patrimoine, atelier Background, projet août 2014.

des documents à l'interne. Ce changement a nécessité une formalisation des rôles pour faciliter la coordination des travaux et des mandats. Il a fallu aussi s'appuyer sur des compétences internes pour l'utilisation professionnelle d'outils de traitement graphique ou multimédias. C'est un point très intéressant du rapprochement des Bibliothèques et des Archives dans l'organisation générale du travail : les compétences techniques fortes des archivistes (photographie, audiovisuel, numérisation) se révèlent très complémentaires des savoir-faire plus relationnels des bibliothécaires. Une synergie réelle et bienvenue en résulte, qui débouche aussi sur la valorisation des informations patrimoniales dans les activités de médiation culturelle des bibliothèques.

A demain, donc !

Dans la préface d'un livre consacré aux réalisations architecturales québécoises, Lise Bissonnette revendique une bibliothèque apaisante dans un monde éprouvant pour les humains. Elle met en garde contre la dérive marchande des bibliothèques empressées à mettre *l'entertainment* sur le devant de leur scène.

« Les uns et les autres y lorgnent avec appétit des clientèles et des espaces dans un endroit que la liberté d'accès rend enviable entre tous. On en voit de plus en plus, de ces bibliothèques où l'accès à la culture, au savoir, n'est plus qu'une arrière-pensée abritée dans des salles de lecture dessinées après des aires de jeu, de communication, de rencontre dont l'agréable disposition vieillira aussi vite que les modes qui l'ont inspirée. On en voit heureusement d'autres s'élever qui ne craignent pas d'assumer leur différence culturelle, qualité qui leur a permis justement de traverser les siècles. »¹¹

Je ne sais si, par nos choix programmatiques, nous saurons éviter le vieillissement anticipé de nos espaces. Ce que je peux dire, c'est que le programme lausannois a été pensé au plus près des missions fondamentales des Bibliothèques ou des Archives i.e. garantir un accès aisé et gratuit à l'information ou à l'imaginaire sous des formes très variées, en insistant fortement sur l'échange de proximité nourri par la création et la recherche (politique du livre et de la lecture). A aucun moment, il n'a été question de réduire les utilisateurs des lieux à de simples « consommateurs de produits de l'information ». Assumer notre « différence culturelle » ne signifie pas, à mes yeux, d'entretenir des rapports immuables, dans leurs formes, avec les publics et ne suppose pas non plus de figer la manière dont ces rapports se construisent dans l'espace urbain. Je suis convaincu que l'ubiquité numérique se fond dans l'usage des lieux mais ne le dépasse pas.

L'apprentissage, la découverte, le besoin d'imaginaire ou de rêverie, l'échange collectif ou en face à face avec un professionnel compétent et à l'écoute, la sociabilité, l'espace dans un monde qui en manque de plus en plus, une certaine qualité architecturale associée à un réel degré de confort devraient donner encore de longues années de vie à un projet comme celui de la MLP, tel que nous l'avons inscrit dans le programme que j'ai évoqué. Construisons.

¹¹ Bissonnette, L. (2013). La bibliothèque est une idée. In J. Plante (dir.), *Architectures de la connaissance au Québec* (p. VI). Québec : Les publications du Québec.

Auteur

Frédéric Sardet est historien (DEA Université de Paris I Panthéon-Sorbonne) et économiste (Licence Université de Genève) de formation initiale.

Depuis le 1er juillet 2009, il est chef de service en charge des Bibliothèques & Archives de la Ville de Lausanne.

Il a contribué à plus de cinquante contributions historiques, économiques ou archivistiques dans des revues ou monographies (voir sous Rero) et s'est engagé de longue date dans des activités associatives professionnelles.

Cet article a été publié dans le numéro 1/2015 de forumlecture.ch

Bibliotheken und Archiv der Stadt Lausanne: Zukunftsdesign mit Zeithorizont 2025

Frédéric Sardet

Abstract

Das Jahr 2025 ist nicht mehr allzu fern, politische und unternehmerische Weichenstellungen für diese Zeit müssen heute angegangen werden. Dieser Beitrag stellt die Strategie des 2009 gegründeten Bibliotheks- und Archivdienstes der Stadt Lausanne vor. Er beschreibt Überlegungen zur globalen Entwicklung des Mediums Buch und des Lesens als Grundkompetenz unserer Gesellschaft und als Teil unseres kulturellen Erbes. Er zeigt die Bedeutung öffentlicher Instanzen und von Finanzierungsfragen zur Bewältigung der wechselnden Herausforderungen in unserer Demokratie auf. Er weist auf das subtile Gleichgewicht hin zwischen Regulierungen und Anpassungen und die jedem öffentlichen Projekt innewohnenden Unvorhersehbarkeiten und Zwänge. Schliesslich befasst sich dieser an der Praxis orientierte Beitrag mit grundlegenden Überlegungen zur Zukunft der Berufe im Dokumentationswesen.

Schlüsselwörter

Bibliothek, kulturelles Erbe, Management, Politik, Design